

LE SPECTATEUR

PAR LA CROIX ET LA CHARRUE.

COUR SUPERIEURE

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT D'OTTAWA
No. 305

John Burke, cultivateur du township de Hull dans le dit district d'Ottawa

Demandeur,

Fred Fooks, agent de mines, ci-devant du dit township de Hull, dit District, et maintenant absent de la Province de Québec

Défendeur,

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans les deux mois.

Aylmer, 17 juin, 1891.

A. DRISCOLL,
Protonotaire, Cour Supérieure
ROCAON, CHAMPAGNE & WRIGHT,
Avocats, du Demandeur.

Dans la COUR SUPERIEURE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
District d'Ottawa.
No. 312

Le dix septième jour de Juin, mil huit cent quatre vingt-onze.

En-vacance

George Goodwin de la ville d'Ottawa dans la Province d'Ontario, Contracteur,

Demandeur

Robert William Chapin de la ville de New-York dans l'Etat de New-York, l'un des Etats-Unis de l'Amérique. Marchand,

Défendeur.

Sur la motion de Henry Ayles avocat du Demandeur. Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans deux mois.

A. DRISCOLL

Protonotaire de la Cour Supérieure,
District d'Ottawa.



DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS,
Québec, 8 Juin, 1891.

DES SOUMISSIONS CACHE-
TÉES, adressées au soussigné, se-
ront reçues au bureau jusqu'au mardi,
le vingt-troisième jour de juin courant
à midi, pour la construction d'un PA-
LAIS DE JUSTICE et d'une PRI-
SON à BRYSON, comté de Pontiac.

Les plans et spécifications des tra-
vaux exigés peuvent être vus au Dé-
partement des Travaux Publics de
Québec, ou au Bureau d'Enregistrement
chaque jour de dix heures du
matin à quatre heures de l'après-midi.
Chaque soumission devra être accom-
pagnée d'un chèque, d'après les habi-
tudes et spécifications. Le gouverne-
ment ne s'engage pas lui-même à ac-
cepter la plus basse soumission ou
aucune.

Par ordre,

ERNEST GAGNON,
Secrétaire.

Atelier Photographique

AVIS

M. Napoléon Bélanger désire infor-
mer ses nombreuses pratiques et le pu-
blic en général de Hull, que son atelier
photographique incendié le 2 juin
dernier, sera réparé et renouvelé en
neuf dans quelques jours.

Sa société St-Jean Baptiste de Rock-
land célébrera sa fête patronale, mercre-
di prochain.

La Bande de la Cité de Hull, a été
engagée pour la circonstance et exé-
cutera un programme de chant et de
musique choisi.

L'honorable W. Laurier, chef de
l'opposition, à Ottawa, sera l'orateur du
jour.

OUVRIERS

ABONNEZ-VOUS AU
"SPECTATEUR" L'OR-
GANE DES UNIONS OU-
VRIÈRES. \$2 PAR AN.

Demandez le célèbre Cigare "R"
de l'Union, à 5 cts., manufacturé à
Ottawa, par des ouvriers de l'Union.

LETTE ENCYCLIQUE

DE

N. T. S. P. LEON XIII

PAPE PAR LA DIVINE PRO-
VIDENCE

A TOUS LES PATRIARCHES
PRIMATS ARCHEVÊQUES ET EVÊQUES
DU MONDE CATHOLIQUE EN
GRACE ET COMMUNION AVEC LE
SIÈGE APOSTOLIQUE

DE LA CONDITION DES OUVRIERS.

A TOUS NOS VÉNÉRABLES FRÈRES
LES PATRIARCHES
PRIMATS, ARCHEVÊQUES ET EVÊQUES
DU MONDE CATHOLIQUE
EN GRACE ET COMMUNION AVEC LE
SIÈGE APOSTOLIQUE

LEON XIII PAPE

VÉNÉRABLES FRÈRES SALUT ET
BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE

Etat des choses

(Suite)

De part et d'autre, on saura
et l'on comprendra que les
hommes sont tous absolument
issus de Dieu, leur Père com-
mun ; que Dieu est leur unique
et commune fin, et que lui seul
est capable de communiquer
aux anges une félicité parfaite
et absolue ; que tous ils ont
été également rachetés par
Jesus-Christ et rétablis par lui
dans leur dignité d'enfants de
Dieu, et qu'ainsi un véritable
lien de fraternité les unit soit
à Christ leur Seigneur, qui
est le premier-né de beaucoup
de frères *primogenitus in mul-
tis fratribus*. Ils sauront enfin
que tous les biens de la nature
ou les trésors de la grâce
appartiennent en commun et
indistinctement à tout le genre
humain, et qu'il n'y a que les
indignes qui soient déshérités
des biens célestes. *Si vous êtes
fils vous êtes aussi héritiers ;
héritiers de Dieu cohéritiers de
Jesus-Christ* (1).

Telle est l'économie des droits
et des devoirs qu'enseigne la
philosophie chrétienne. Ne
verrait-on pas l'apaisement se
faire à bref délai, si ces ensei-
gnements pouvaient une fois
prévaloir dans les sociétés.

Action souveraine de l'Eglise
sur les âmes et la société
pour les instruire et
en faire l'éduca-
tion.

Cependant l'Eglise ne se
contente pas d'indiquer la voie
qui mène au salut, elle y con-
duit et applique de sa propre
main le remède au mal. Elle
est tout entière à instruire et
à élever les hommes d'après
d'après ses principes et sa doc-
trine, dont elle a soin de ré-
pandre les eaux vivifiantes
aussi loin et aussi largement
qu'il est possible par le minis-
tère des évêques et du clergé.
Puis elle s'efforce de pénétrer
dans les âmes et d'obtenir des
volontés qu'elle se laisse
conduire et gouverner par la
règle des préceptes divins. Ce
point est capital et d'une im-
portance très grande, parce-
qu'il renferme comme le résumé
de tous les intérêts qui sont en
causes, et ici l'action de l'Eglise
est souveraine. Les instru-
ments dont elle dispose pour
toucher les âmes, elle les a
reçus à cette fin de Jesus-
Christ, et ils portent en eux
l'efficacité d'une vertu divine.
Ce sont les seuls qui soient

aptes à pénétrer jusque dans
les profondeurs du cœur hu-
main, qui soient capables d'a-
mener l'homme à obéir aux in-
jonctions du devoir, à maitri-
ser ses passions, à aimer Dieu
et son prochain d'une charité
sans mesure à briser courageu-
sement tous les obstacles qui
entravent sa marche dans la
voie de la vertu.

Il suffit ici de passer légère-
ment en revue par la pensée
les exemples de l'antiquité. Les
choses et les faits que nous
allons rappeler sont hors de
toute controverse. Ainsi il n'est
pas douteux que la société
civile des hommes a été fonciè-
rement renouvelée par les in-
stitutions chrétiennes ; que cette
renovation a eu pour effet de
renouveler le niveau, du genre
humain, et pour mieux le rap-
peler de la mort à la vie, et de
le borner à un si haut degré
de perfection qu'on n'en vit de
semblable ni avant ni après
et qu'on n'en verra jamais
dans tout le cours des siècles.

Qu'enfin ces bienfaits, c'est
Jesus-Christ qui en a été le
principe et qui doit en être la
fin ; car de même que tout est
parti de lui, ainsi tout doit lui
être rapporté. Quand donc
l'Evangile eut rayonné dans le
monde, quand les peuples eu-
rent appris le grand mystère
de l'incarnation du Verbe et
de la ré-emption des hommes
la vie de Jesus-Christ. Dieu et
homme envahit les sociétés et
de sa foi, de ses maximes et de
ses lois. C'est pourquoi si la
société humaine doit être gué-
rie, elle le sera que par le re-
tour à la vie et aux institutions
du christianisme.

A qui veut régénérer une
vieille société quelconque en
decadence, on prescrit avec
raison, de la ramener à ses or-
gines. Car la perfection de toute
société consiste à poursuivre
et à atteindre la fin en vue de
laquelle elle a été fondée : en
sorte que tous les mouvements
et tous les actes de la vie so-
ciale naissent du même prin-
cipe d'où est né la société.
Aussi s'écarter de la fin, c'est
aller à la mort ; y revenir c'est
prendre la vie. Et ce que
nous disons du corps social
tout entier s'applique égale-
ment à cette classe de citoyens
qui vivent de leur travail et
qui forment la très grande ma-
jorité.

L'Eglise ne néglige point ce qui
se rapporte à la vie terres-
tre et mortelle

Et que l'on ne pense pas que
l'Eglise se laisse tellement ab-
sorber par le soin des âmes
qu'elle néglige ce qui se rap-
porte à la vie terrestre et mor-
telle. Pour ce qui est en par-
ticulier de la classe des tra-
vailleurs, elle fait tous ses ef-
forts pour les arracher à la
misère et leur procurer un sort
meilleur. Et certes, ce n'est
pas un faible appoint qu'elle
apporte à cette oeuvre par le
fait seul qu'elle travaille de
paroles et d'acte à ramener les
hommes à la vertu. Les moeurs
chrétienne dès qu'elles sont
en honneur exercent naturelle-
ment sur la prospérité tempo-
relle leur part de bienfaisante
influence : car elle attirent la
faveur de Dieu, principe
et source de tout bien elles
compriment le désir excessif
des richesses et la soif des

voluptés, ces deux fléaux qui
sont trop souvent jetés l'a-
mertume et le dégoût dans le
sein même de l'opulence (2) ;
elles se contentent enfin d'une
vie et d'une nourriture frugale
et suppléent par l'économie à
la modicité du revenu, loin de
ces vices qui conduisent non
seulement les petites mais les
plus grandes fortunes, et dis-
sipent les plus gras patri-
moines.

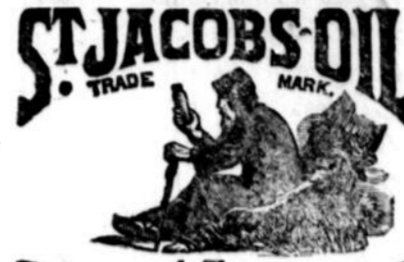
L'Eglise en outre pourvoit
encore directement au bonheur
des classes déshéritées par la
fondation et le soutien d'in-
stitutions qu'elle estime propre
à soulager leur misère ; et même
en ce genre de bienfaits, elle
a tellement excellé, que ses
propres ennemis ont fait son
éloge.

Exemples qui montrent que la
charité inspirée par l'Eglise
ne peut être suppléée par
aucune industrie hu-
maine

Ainsi chez les premiers chré-
tiens, telle était la vertu de
charité mutuelle, qu'il n'était
point rare de voir les plus ri-
ches se dépouiller de leur pa-
trimoine en faveur des pauvres
aussi l'indigence n'était-elle
point connue parmi eux (1).
Aux diocèses, dont l'ordre avait
été spécialement institué à
cette fin, les apôtres avaient
confié la distribution quotidi-
enne des aumônes ; et saint
Paul lui-même quoique abor-
dée par une sollicitude qui em-
brassait toute les Eglises, n'hé-
sitait pas à entreprendre de pé-
nibles voyages, pour aller en
personne porter des secours
aux chrétiens indigents. Des
secours du même genre étaient
spontanément offerts par les
fidèles dans chacune de leurs
assemblées ce que Tertullien
appelle *les dépôts de la pitié*,
parcequ'on les employait à en-
tretienir et à honorer les per-
sonnes indigentes, les orphelins
pauvres des deux sexes, les do-
mestiques âgés, les victimes du
mauvais temps (2). — Voilà comment
peu à peu s'est formé ce patri-
moine, que l'Eglise a toujours
gardé avec un soin religieux
comme le bien propre de la
famille des pauvres. Elle est
allée jusqu'à assurer des se-
cours aux malheureux en leur
épargnant l'humiliation de ten-
tre la main. Car cette commu-
ne mère des riches et de pau-
vres, profitant des merveilleux
éclans de charité qu'elle avait
partout provoqués, fonda des
sociétés religieuses et une fou-
le d'autres institutions utiles
vui ne devaient laisser sans
soulagement à peu près aucun
genre de misère.

Il est sans doute, un certain
nombre d'hommes aujourd'hui
qui fidèles échos des païens
d'autrefois, et viennent jusqu'à
se faire même d'une charité
aussi merveilleuse une arme
pour attaquer l'Eglise ; et l'on
a vu une bienfaisance établie
par les lois civiles se substitu-
ant à la charité chrétiennes
mais cette charité, qui se voue
tout entière et sans arrière-pen-
sée à l'utilité du prochain, ne
peut-être suppléée par aucune
industrie humaine.

A Continuer



LE
GRAND REMÈDE
CONTRE LA DOULEUR
GUÉRIT :
RHUMATISME

NEURALGIE, SCIATIQUE, LUMBAGO,
DOULEUR DORSALE, TIC DOULOUREUX
MAL DE TÊTE, MAL DE DENTS
MAUX DE GORGE
ENROUEMENT, ENGELURES,
ENTORSES, FOULURES,
CONTUSIONS, BRÛLURES ETC.
En vente chez tous les pharmaciens, et
marchands généraux. Prix, 50 cts. la bouteille.
Envoyé par la maille sur réception du prix.
THE CHARLES A. VOGELER CO., Baltimore, Md.
Dépôt pour le Canada à Toronto, Ont.

CHANGEMENT

M. J. B. DORION

Artiste-Photographe d'OTTAWA

désire informer le public de Hull, en gé-
néral, qu'il a repris possession de son
atelier au No. 144 rue Principale, Hull,
et continuera comme par le passé à ren-
plir avec satisfaction toutes les com-
mandes que l'on voudra bien lui confier

PHOTOGRAPHIES de toutes GRANDEURS
depuis cartes de visites jusqu'à grandeur
naturelle. Agrandissement, un spécia-
lité, ouvrage garanti. Une visite es-
sollicitée.

J. B. DORION

144 Rue Principale,
HULL P. Q.



Librairie Ste. Anne
No. 106 Rue Main, et
68 rue Inkerman

Articles de Piété.

Vu la dureté des temps, une remise
de 25 pour 100 sera accordée à toute
personne achetant au magasin popu-
laire de

Mlle. ELEANORE SEGUIN.

106 rue Principale et 68 rue Inkerman.
N. B. — Livres de piétés, Médailles,
Chapelets, Présents de toute sortes,
images, et souvenirs de première Com-
munion.

BOULANGERIE MECANIQUE.

MM. Evans et Nesbitt désirent in-
former le public de Hull et des environs
qu'ils ont fait l'acquisition de la bou-
langerie et des pétrins mécaniques de
M. Edouard Landry, 130 rue Brewery,
Hull, et qu'ils continueront à exploiter
sur une vaste échelle, cette industrie
si bien commencée sous M. Landry.

MM. Evans et Nesbitt ont fait su-
bir d'importantes améliorations à la
boulangerie et ils seront prêts à ve-
nir à répondre avec beaucoup de satis-
faction à toutes les pratiques qui vou-
dront bien leur accorder du patronage.
M. Landry désire aussi faire savoir
au public qu'il considérera comme une
faveur spéciale faite à lui-même toutes
ses anciennes pratiques qui voudront
bien continuer leur clientèle à MM.
Evans et Nesbitt.

13 3 91—6m



PROFESSIONNELS.

N. TETREAU,
Notaire.
No. 183 RUE PRINCIPALE, HULL

P. T. DESJARDINS,
Notaire
No. 139 RUE PRINCIPALE, HULL

Major & Grondin
Avocats
No. 141, Rue Principale, Hull, P. Q.

L. Z. CHARBONNEAU,
HUISSIER. C. S.
Auditeur Agent & Collecteur
Aylmer, P. Q.

DR. J. BLONDIN,
No. 198 RUE PRINCIPALE,
HULL

En face du Bureau de Poste.

J. E. BEAUSSET,
Avocat
ONTARIO et QUEBEC
Hull, 156 Rue Main, Ottawa 25 Spar

F. X. FILTEAU
PHOTOGRAPHE.

NO. 114 RUE PRINCIPALE, HULL.
Bloc en pierre situé près de la rue Due)
L'atelier le plus ancien de Hull. Pho-
tographies de toutes grandeurs. Les
groupes une spécialité. Prix modérés.
Une visite est sollicitée avant d'aller ail-
leurs



IMPRIMERIE

—DU—

'Spectateur'

154 RUE PRINCIPALE

HULL

Impressions de Ville

Ayant fait l'acquisition d'un
matériel complètement neuf,
choisi tous les caractères les
plus nouveaux, fabriqués dans
les grandes fonderies améri-
caines, nous informons le pu-
blic que nous sommes en me-
sure de faire promptement et
à la satisfaction de chacun
tous les travaux d'impression
qu'on voudra bien nous con-
fier.

Venez visiter notre établis-
sment et donnez vos com-
mandes au

NO. 154
RUE PRINCIPALE,
HULL.

Bryson Graham ET CIE.

LA VENTE

CYCLONIQUE

UN GROS SUCCES!

BARGAINS

BARGAINS

LA CONCURRENCE TERRASSÉE

MARCHANDISES

SACRIFIEES

TWEEDS,

SERGES,

TAPIS,

ÉTOFFES À ROBES,

INDIENNE

ÉPICERIES, CHAUSSURES, S.

CHEZ

Bryson, Graham & Cie.,

146, 148, 150, 152 et 154 Rue
Sparks, Ottawa.

"LE SPECTATEUR"
MARDI, 30 JUIN 1891.

Notre Journal

Afin de permettre à nos employés de prendre part au Pique-Nique de "L'Union Musicale" demain, notre journal ne paraîtra pas vendredi.

NOTRE FÊTE NATIONALE

Notre fête nationale, est, à vrai dire, le jour de l'an de la nation comme le 1er janvier est le jour de l'an de la famille. Arrivant au beau milieu de l'année, dans cette saison où la nature, parée des dons gracieux de la Providence, répand partout l'espérance et la joie. Notre fête nationale ne peut plus avantageusement symboliser le patriotisme qui l'a inspirée. Grâce à ces circonstances spéciales, et avec un prestige enchanteur, elle enlève de tous les coeurs un même cri d'enthousiasme fraternel, un même hymne de patriotisme amour, et dans l'un ou l'autre d'une même pensée, tous s'écrient: Vive la Patrie! Vive notre beau Canada!

Tout inspire en ce jour une triomphante allégresse à laquelle se joint le charme fascinateur des précieux souvenirs de l'enfance nationale, alors que sur nos bords ignorés la France et la religion unies venaient hisser le drapeau de la civilisation chrétienne; souvenirs de nos héros qui, en vue de Pacifiques conquêtes, abandonnaient tout pour se donner tout entier à l'œuvre de la formation d'un pays appelé à devenir grand; souvenir des luttes mémorables qui sont l'apanage nécessaire des grandes conquêtes, et tout ce monde de souvenirs du passé dont l'histoire a orné ses pages en les gravant à jamais dans nos coeurs.

Nous voudrions, qu'en ce jour, toute la légion de ces ancêtres illustres dont notre pays s'honore à juste titre se levât vivante devant notre peuple en liesse pour lui dire quelque chose des sentiments patriotiques qui animaient leurs grand

eurs. Nous serions fiers de contempler ces nobles figures que l'histoire nous a appris à aimer, à vénérer. Fondateurs, prélats, religieux, citoyens patriotes, c'est aussi à genoux que nous jurerions de garder intact le dépôt sacré que vous avez laissé à la nation canadienne. En parcourant avec vous quelques-unes des pages du grand livre de notre passé, et à l'émotion de nos coeurs vous verriez si nous sommes restés Français et catholiques.

Quel livre que cette histoire du passé! Il n'est pas étrange qu'en l'ouvrant nous nous sentions irrésistiblement portés aux joyeuses et patriotiques démonstrations qui font notre fête nationale un des plus jours de l'année, jour de communes inspirations, jour de noble rivalité, qui fait le succès donner le bonheur: jour d'entente par excellence dans lequel tous réunis à l'ombre de notre fier drapeau nous goutons en famille le bonheur d'être frères; jour merveilleux qui berce nos coeurs de vives espérances en les fortifiant de l'amour du souvenir.

Nous avions donc raison de dire que le 24 juin est le jour de l'an de la nation, par son charme, par son caractère, par la fraternité qu'il révèle. Durerait-il toujours, les divisions, n'existeraient pas, les acrimonies disparaîtraient, le patriotisme serait mieux guidé, la patrie plus prospère et le peuple plus uni et pourtant plus heureux. Malgré sa durée limitée—il arrivait, il passe, il est passé,—saluons-le avec amour et profitons des leçons qu'il nous a données dans son passage trop rapide. Il vient chaque année pour nous rappeler que tous les jours, il faut puiser à la source féconde de l'histoire si nous voulons garder en nos coeurs la ferveur de notre patriotisme et la prévoyance nécessaire pour servir en bons canadiens notre incomparable pays. Il nous dit que l'union fait la force et que cette résultante est le labarum qui guide toute nation dans sa marche vers la terre promise.

In hoc signo vinces: L'union sera notre force dans l'avenir comme elle le fut dans le passé.

LE TESTAMENT DE SIR JOHN

Le testament de Sir John A. Macdonald vient d'être publié.

L'illustre défunt nomme son fils Hugh John, l'hon. M. Dewdney, Fred White et M. Jos Pope ses exécuteurs testamentaires et les constitue, avec lady Macdonald, gardiens de sa fille Mary.

Il lègue sa résidence d'Ottawa, "Earncliffe", à lady Macdonald; si elle désire la vendre afin d'en engager autrement le prix, elle devra retirer le revenu de cette somme sa vie durant. Si elle mourait avant sa fille, c'est cette dernière qui recevrait le revenu annuel. A la mort des deux, tout retournera aux enfants de son fils.

Il lègue sa bibliothèque de livres de loi à son fils et tous les effets meubles de la maison à lady Macdonald, à qui il donne, aussi pour sa vie durant le revenu de certains placements qui ne sont pas compris dans sa succession personnelle générale. Il ordonne de placer une police d'assurance de \$2,000 au profit de son fils qui jouira du revenu sa vie durant; après la mort de ce dernier le revenu de la police va à la police va à la famille. Il lègue à son fils une somme d'argent reçue de sa soeur. Une moitié du revenu de ses biens personnels va à lady Macdonald et à sa fille leur vie durant; l'autre moitié retourne à la famille de son fils; après la mort de lady Macdonald et de sa fille, le tout retournera à la famille de son fils.

La succession est estimée à \$80,000 ou \$90,000, à part Earncliffe. On se rappelle qu'il y a un certain nombre d'années, Sir John a reçu cette somme de ses amis.

Le testament se termine ainsi: "Je désire être enterré dans le cimetière de Kingston, près de la tombe de ma mère comme je lui ai promis." Le testament porte la date du 4 septembre 1880.

La St-JEAN-BAPTISTE A HULL

Belle Demonstration

Décorations sur tout le parcours

Dimanche dernier, la société St Jean-Baptiste de Hull a célébré sa fête patronale avec grand éclat.

Grâce à l'énergie du vénéré pasteur, le Rev. Père Lauzon, avec l'aide du comité exécutif de la société St Jean-Baptiste, la fête a été couronnée de succès.

Presque toutes les résidences étaient pavoisées, les rues propres et décorées de verdure et de guirlandes. Un bel arc de triomphe très splendide avait été érigé près du magasin de M. F. X. Martin, rue Principale. Ce dernier n'a rien épargné. Il a mis ses employés à l'œuvre et fait poser les inscriptions suivantes: *Religion et Patrie, Aime Dieu et va ton chemin, Nos institutions, Notre langue et Nos lois.* Deux magnifiques castors avaient été placés au pied de la croix qui surmontait l'arc. Cet arc était le plus beau et le plus riche que nous ayons encore vu à Hull. M. Martin, mérite des félicitations.

Dès 8 heures, la foule se pressait aux abords de la salle St Joseph, lieu de réunion. A neuf heures et demie, la procession se mit en marche sous le commandement du commissaire-ordonnateur en chef M. L. N. Dorion, dans l'ordre suivant:

1. Les drapeaux français et anglais portés par deux officiers de la Cavalcade.
2. La Cavalcade, sous le commandement de M. Edmond Moquin
3. L'Union Musicale, sous la direction de M. Brenot.
4. Les Chers Frères avec leurs élèves.
5. Le Club de Base-Ball.
6. Le Club de Lacrosse.
7. Les Forestiers Catholiques de Hull et les branches d'Ottawa.
8. La C. M. B. A., branches de Hull et d'Ottawa.
9. La Société St. Thomas de Hull.
10. La Bande de la "Cité", sous la direction de M. Durocher.
11. La Société St. Jean-Baptiste, de Hull (membres actifs et honoraires).
12. Les Médecins.
13. Les Délégués.

MM. J. N. Ratté, de la société St Joseph d'Ottawa; M. Isidore Côté de l'Union St Thomas; M. J. M. Lecourt de la société St Antoine de Padoue; M. J. Chamard, de la société St Pierre; M. N. Champagne de la société St Jean-Baptiste M. W. Poitras de la C. M. B. A. d'Ottawa; M. L. G. Dumouchel, président et MM. Bisson, Mousselette de la société St Jean-Baptiste d'Aylmer.

15. Les Officiers de la Saint Jean-Baptiste de Hull et autres invités.
16. La voiture portant le petit Saint Jean-Baptiste. Le fils de M. Coulobé, accompagné de son oncle M. Compagnie.
17. Les personnages allégoriques, Champlain, représenté par M. Jos. Bédard, Jacques-Cartier, représenté par M. I. Ducharme.
18. Les pompiers.

Avant la messe, la procession défila par les rues Principale, Albert, Albion, St-Outhbert, Inkerman, Victoria et Alma jusqu'au terrain, de l'église.

Un autel avait été érigé pour la circonstance, décoré à profusion de verdure et de guirlandes.

La messe fut célébrée en plein air par le Rev. P. Gendreau, O. M. L., procureur général de la communauté des Oblats du Canada, assisté des Revs. Pères Grandfils et Duchaut comme diacres.

Le chœur sous la direction de M. P. H. Durocher a chanté la messe en musique de *Rock*. Les solis ont été très bien chantés par MM. Vermette, Parent et Durocher.

Le sermon de circonstance a été prêché par le Révérend Père Nille, professeur de philosophie à l'université d'Ottawa.

A l'offertoire, la quête fut faite par M. et Mde. J. H. Renaud, M. et Madame Alex. Richard, M. Thomas Paquin et Mlle. Noëlle Simon, M. Alf. Roehon et Mlle. Maria Desjardins.

Après la Sainte Messe, la procession se reforma dans le même ordre et passa par les rues Victoria,

Charles, Pont, Wellington, Brewery Head, Chaudière, Principale, Lac et Albert jusqu'au Collège sous le preau duquel un somptueux dîner fut servi par un comité composé de dames.

Les tables de rafraichissements étaient sous le contrôle des demoiselles.

A deux heures de l'après-midi, vint le tour de l'éloquence à jouer son rôle, dans cette célébration patriotique. Un auditoire nombreux se pressa autour de l'estrade. M. D. C. Simon, président de la société St-Jean-Baptiste de Hull, ouvrit la séance, par un discours patriotique et bien senti. Il fut suivi de MM. Ratté N. Champagne, Chamard et Côté, représentants des différentes sociétés d'Ottawa. MM. Dumouchel, Mousselette, Bisson, Godbout et Racine adressèrent aussi la parole à leur tour. M. Chatelain, jeune avocat d'Ottawa, et représentant de la C. M. B. A., tint l'assemblée suspendu à ses lèvres pendant 20 minutes. Son discours sérieux et bien pensé démontre clairement qu'il est digne enfant de la déesse Thémis et qu'il ne manquera par de laisser de brillantes traces sur son chemin.

M. W. Poitras, étudiant en droit de Montréal, fut salué par des applaudissements. L'on avait remarqué déjà sur sa figure la marque d'un orateur de circonstance. Il sut répondre dignement à l'attente de l'auditoire. Par une heureuse improvisation il démontra que la femme est la base de la société canadienne française et effleura quelques épisodes de l'histoire de la Nouvelle-France. Par ses bons mots et ses traits d'esprit, qui lui sont coutumiers, il s'attira de nombreux applaudissements.

M. O. Goyette, aussi étudiant en Droit, vint mettre le dernier clou au mouvement d'éloquence, élevé à la gloire de la patrie. L'orateur se montra digne de la profession, à laquelle il aspire. Dans un cadre de discours bien conçu il démontra que les Canadiens-français doivent s'unir, aujourd'hui plus que jamais, pour combattre les efforts des Droits Égaux, tendant à diminuer le prestige et les droits de la race française en Amérique, et pour combattre les mouvements de centralisation, qui se font sentir il t l'éloge de la confédération et démontra que nous devons chérir et défendre notre système gouvernemental.

Nous félicitons le jeune orateur de ses succès du jour, qui promettent pour l'avenir, que nous devons être fermement loyaux mais aussi d'une loyauté ferme. C'a-d, sans faiblesse, quand il s'agit de la défense et de la protection de nos droits et de libertés.

L'assemblée se dispersa paisiblement, pour se réunir de nouveau à 8 h. p. m., où devait avoir lieu la clôture de la fête, par une séance, littéraire, musicale et dramatique. Pour la première fois à Hull, nous avons eu l'avantage d'entendre le Rev. P. Gaffre. De crainte de ternir son mérite par des paroles impuissantes, nous n'entreprendrons pas de faire l'éloge, de ce penseur profond, de ce philosophe subtile et de cet orateur charmant.

La partie dramatique de la séance fut très bien remplie par MM. Goyette, Poitras, Shinck, et mademoiselle Laurencelle, dans la pièce comique intitulée: "Les 2 sourds." Messieurs Poitras et Goyette, dotés des deux principaux rôles, portèrent les succès de la pièce.

La partie musicale a été charmante. Les morceaux et des chœurs magnifiques ont été exécutés par la "Bande de la Cité" de Hull et par le chœur sous la direction de M. P. H. Durocher.—Nous avons eu une fois de plus l'occasion d'admirer la belle voix et le naturel de M. Lahaise, dans ses chansons comiques.

M. D. C. Simon président de la société St Jean-Baptiste de Hull, a sa part de mérite du succès de la fête.

DECES

A Ottawa, le 30 juin, à l'âge de 49 ans et 6 mois, Sophie Cadieux, épouse de M. Alex. Dorion, peintre. Les funérailles auront lieu jeudi matin à 7 1/2 hrs. Le convoi partira de sa demeure No. 182 rue St André à 7 1/2 hrs. pour se rendre à l'église Notre-Dame et de là au lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

M. P. J. A. Voyer attaché à la rédaction de la *Minerve*, à Montréal est en promenade à Ottawa.

GRAND PIQUE-NIQUE

—DONNÉ PAR—

"L'UNION MUSICALE"

DANS LE BUT DE POURVOIR À L'ACHAT DE COSTUMES

MERCREDI, 1er JUILLET 1891

SUR LE TERRAIN DE M. G. MARSTON,

A LA PETITE FERME, HULL

Avec le généreux concours des corps de musique LA FANFARE DES CHAUDIÈRES, LA LYRE CANADIENNE et la Brigade de Feu JACQUES-CARTIER.

À 8 hrs. a. m., précises, la Procession composée de TROIS BANDES, d'un détachement de la Brigade de Feu Jacques-Cartier et des clubs de Base Ball partira de la Salle St. Joseph et passera par les principales rues de Hull avant de se rendre sur le terrain du Pique-Nique.

PROGRAMME

Les Jeux commenceront à 10 heures précises

- 1—Course des petits garçons au-dessous de 15 ans (1/2 de mille) 10 cts d'entrée—1er prix—une paire de souliers par M. Troffé St. Jean, \$1.50. 2ième prix—une paire de boutons par Mlle E. Séguin, \$1. 3ième prix—Un sac de farine par MM. Wade & Cie., 75 cts. 4ième prix—Une boîte de savon d'odeur par M. N. Clairoux, 50 cts.
- 2—Partie de palets, pas moins de 4 (25 cts d'entrée)—Prix une boîte de cigares par M. Jos. Gravelle \$2.50.
- 3—Course 1/2 mille (amateurs) 25 cts d'entrée—1er prix—Un cadran par M. B. Carrière \$5. 2ième prix—Une douzaine de photographies par M. F. X. Filteau \$2.50. 3ième prix—Une bouteille de brandy vieux par M. Alex. Ch. vrier \$1.25.
- 4—Course en allumant la pipe (100 verges) 25 cts d'entrée—1er prix—Une bague avec diamant par M. B. Boyd \$3. 2ième prix—Une boîte de cigares par M. Wm. Anderson \$2. 3ième prix—une bouteille de bon brandy par M. J. Laverdure \$1.25.
- 5—Course aux œufs 25 cts. d'entrée—1er prix—Une paire de slippers en pluche par M. H. Charbon \$2.50. 2ième prix—une boîte de cigares par M. H. F. Barrette, \$1.50. 3ième prix—une bouteille de gin acheté par M. Adélaïde Labelle \$1.00.
- 6—Course de professionnels (1 mille) 25 cts. d'entrée—1er prix—un huilier en argent (5 bouteilles) par M. F. X. Martin \$3.00. 2ième prix—une chaîne de montre par M. A. Petit \$5.00. 3ième Prix un parapluie en soie par M. G. Lafond \$3.00.
- 7—Deux pas et un saut 25 cts. d'entrée—1er prix—un portrait encastré de 8 x 10 par M. Nap. Bélanger \$3.50. 2ième prix—une boîte de cigares par M. Jean St Cyr \$2.50. 3ième prix—une brosse à cheveux et un peigne par MM. Cooke et Helmer \$1.50.
- 8—Course des hommes gras (pesant pas moins de 200 livres) 25 cts d'entrée—1er prix—une circulaire pour dame par M. Damien Caron \$3.00. 2ième prix—une boîte de cigares par M. Alphonse Porras \$2.50. 3ième prix—une bouteille de vieux brandy par MM. Lamothe & Frères \$1.50.
- 9—Lever le pied 25 cts d'entrée—1er prix—un portrait encastré de 8 x 10 par M. Nap. Bélanger \$3.50. 2ième prix—une boîte de cigares par M. Jean St Cyr \$2.50. 3ième prix—une brosse à cheveux et un peigne par MM. Cooke et Helmer \$1.50.
- 10—Marche de 1 mille (ouvert à tous) 25 cts. d'entrée—1er prix—un huilier en argent (5 bouteilles) par M. Alph. Couture \$8.00. 2ième prix—un violon par Messieurs Orme et Fils \$5.00. 3ième prix—un beau cadre par M. Aristide Lapiere \$3.00.
- 11—Tug of war entre les Pompiers de la Brigade de feu Jacques-Cartier et les pompiers de la compagnie Eddy ou des musiciens participant au pique-nique. Pas moins de 10 de chaque côté. Prix \$10 en argent.
- 12—Course à 3 jambes entrée 25 cts.—1er prix—un chapeau par M. H. F. Bédard \$2.00. 2ième prix—une bouteille de brandy par M. L. Louis Teller \$1.25. 3ième prix—deux boîtes de café anglais par M. W. H. Lyons 75 cts.
- 13—Course sans devant derrière entrée 25 cts.—1er prix—une paire de souliers jaunes par M. A. Allard \$2.50. 2ième prix—une boîte de cigares par M. P. H. Charon \$1.50. 3ième prix—une lampe lumière électrique pour la poche par M. A. Simon \$1.00. 4ième prix—deux boîtes de savon d'odeur par M. W. H. Lyons 75 cts.
- 14—Un saut de hauteur entrée 25 cts.—1er prix—une paire de slippers par M. I. Ducharme \$2.00. 2ième prix—une boîte de cigares par M. C. Stratton \$1.50. 3ième prix—une boîte de pêches et une bouteille de vernis par MM. O. Lebrun et T. Bault 75 cts.
- 15—Course en canot d'écorce, deux par canot 50 cts d'entrée—prix \$6.00 en argent \$5.00 par C. R. Wright et \$1.00 F. Desjardins.
- 16—Lancer une pierre pesant 25 livres entrée 25 cts.—1er prix—un chapeau par M. Jos. Caron \$3.00. 2ième prix—une paire de slippers par M. T. Viau.

A dix heures Partie de Base Ball entre les Clubs "Hull" et le "Canadien". Prix un Drapeau par l'Union Musicale.

Admission - - - 25 Cents.
Enfants - - - 15 "

Vive La Canadienne.

